

**Projet de convention de coopération entre
la Communauté de communes Pévèle Carembault et
la Métropole Européenne de Lille**
Conseil communautaire du 26 juin 2017

La Communauté de communes Pévèle Carembault a inscrit dans son projet de territoire horizon 2026 la volonté d'animer des démarches collectives et de développer les partenariats.

A l'intérieur du territoire, elle souhaite organiser les complémentarités entre les acteurs (communes, entreprises, associations, habitants).

A l'extérieur, elle se donne pour ambition de développer des partenariats avec l'État, la Région, le Conseil départemental et ses territoires voisins se traduisant par la signature de conventions de coopération.



La convention de coopération proposée entre la Communauté de communes Pévèle Carembault et la Métropole Européenne de Lille est le résultat de plusieurs temps d'échanges entre les deux équipes de direction.

Elle a pour finalités la cohérence de certaines politiques publiques nécessitant le portage de projets en commun et le partage de vision stratégique permettant de défendre des positions communes auprès des partenaires.

Trois thèmes figurent dans le projet de convention entre la Pévèle Carembault et la Métropole Européenne de Lille :

- Les transports et la mobilité ;
- Les aménagements de la Marque ;
- Le projet E-Campus (Baisieux et Camphin-en-Pévèle).

Cette convention de coopération décline les thèmes de coopération souhaités. Elle sera ensuite déclinée en fiches actions opérationnelles.

Les transports et la mobilité

La Métropole Européenne de Lille et la Communauté de communes Pévèle Carembault sont concernées par les difficultés d'accès à la Métropole du fait de la congestion quotidienne des axes autoroutiers et des axes secondaires. Aujourd'hui, les constats sont partagés : perte d'attractivité à la fois économique et démographique, des impacts environnementaux non négligeables (émission de GES), une perte de qualité de vie de par le temps passé quotidiennement sur les routes pour accéder à son emploi. Pour rappel, 80 % des actifs habitant la Pévèle Carembault travaillent à l'extérieur du territoire. Parmi ces 80 %, 70 % des actifs travaillent sur la Métropole Européenne de Lille.

Au regard des impacts économiques, sociaux et environnementaux et de l'incapacité des collectivités à gérer seules, de part et d'autre, ces problèmes, il paraît important que la Métropole Européenne de Lille et la Communauté de communes Pévèle Carembault travaillent ensemble pour trouver les solutions les plus efficaces permettant de diminuer les temps de déplacement quotidien et de limiter l'usage de la voiture individuelle (Exemple : traiter les connexions aux portes d'entrée de la Métropole). Cette coopération sera d'autant plus efficace qu'elle permettra d'interpeler collectivement les partenaires impliqués dans de futurs projets d'infrastructures, l'Etat et la région des Hauts-de-France notamment.

Les aménagements de la Marque

La Marque forme comme un trait d'union naturel entre la Pévèle Carembault et la Métropole Européenne de Lille.

Aujourd'hui, la Marque et ses abords sont peu valorisés et parfois mal entretenus. Ces traitements engendrent de dysfonctionnements dans la gestion des eaux pluviales en périodes très pluvieuses et en aucun cas invitent à la contempler et à faire de ce cours d'eau un lieu de balade incontournable.

La Pévèle Carembault a inscrit dans son projet de territoire l'objectif de révéler et valoriser la Marque et ses affluents. Un projet ambitieux pour les quatre prochaines années se dessine visant à la renaturer et à la valoriser. Les premiers travaux seront engagés en 2018 sur la commune d'Ennevelin. Ainsi dans les années à venir, il sera possible d'apprécier les différents aménagements permettant de se promener le long de la Marcq.

Pour une gestion cohérente du cours d'eau et dans la perspective de faire de la Marque, de Mons-en-Pévèle à Marquette-Lez-lille, un cours d'eau ouvert offrant des lieux de balade connectés aux villages et aux espaces naturels environnant, il convient que la Pévèle Carembault et la Métropole Européenne de Lille travaillent de manière concertée et cohérente.

Le projet de parc d'activités transfrontalier E-Campus (Baisieux et Camphin-en-Pévèle)

La Pévèle Carembault porte de l'intérêt au projet E-Campus reconnu comme un projet de parc d'activités d'intérêt régional transfrontalier offrant au territoire des perspectives de développement d'activités sources d'emploi. Le projet de parc E-Campus, positionné sur les communes de Camphin-en-Pévèle et Baisieux, s'inscrit dans le projet déjà engagé par le Tournaisis (Belgique). Il a pour ambition d'accueillir des entreprises orientées autour des enjeux des nouvelles technologies potentiellement appliquées au monde de l'agriculture.

De par sa situation géographique transfrontalière et de la qualité des aménagements recherchés, le projet E-Campus invite les communes concernées mais également les intercommunalités compétentes en matière de développement économique à travailler en partenariat.

La première étape serait de co-porter l'étude de faisabilité du parc d'activités E-Campus et ce en coordination avec le Tournaisis qui de son côté développe également les premières phases du parc E-Campus. Ce projet se veut donc être à la fois transfrontalier et trans-collectivité.